

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	TE53H
MISE A JOUR du 15/03/2022	
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
AXIMUM Industrie	TYPHON 2 TEMPORAIRE
8, rue Jean Mermoz 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE	Nature du produit Pe

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT			
Peinture à l'eau rétro réfléchissante de couleur jaune pour marquage temporaire sur revêtements hydrocarbonés, enlevable par procédé mécanique. Le produit est saupoudré avec des microbilles.			
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C	T° maxi : 45 °C	Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)			

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS			
DOSAGES APPLIQUES :			
<u>PRODUIT :</u>		Dosage humide	
Produit de base	100 %	560 g/m²	
<u>SAUPOUDRAGE :</u>		Dosage utile	
Billes Saupoudrées	(- 600-125 T (MB3B2T) - POTTERS)	100 %	275 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :				
T° air :	24 °C	T° sol :	30 °C	Hygrométrie : 55 %
Vent :			19 km/h	TEMPS DE SECHAGE : 4 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.59 g/ml	42.6 %	76.6 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL									
CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS > PROVINCE		PR	15.84	à	16.25	Année
Nature du revêtement : BETON BITUMEUX		Application en : 2002 - R217		PMT : 0.86 mm		2002		Trafic (véh/j)	% PL
								7006	21

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT	Jaune temporaire		(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	200	0.45	80		
Etat neuf	356	0.51	0.4630	0.4540	163
(T1) 50000	278	0.57	0.4690	0.4520	113
(T2) 100000	276	0.55	0.4590	0.4650	124
(T2) 100000	Classe R4	Classe S2	/		Classe Q2

Enlevabilité : Satisfaisante

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)
Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	 D. DUBANT Le 24/05/2022
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :	

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.	
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE	
Association pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005 Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140	